

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R- CE/D-LK/C-EBEBDA/CIPM/2024 DU 08/01/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2025, le Maire de la Commune d'EBEBDA, Maître d'Ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, en vue de la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a Ecole Publique de LEKA, Commune d'Ebebda, Département de la Lékié, Région du Centre

2.Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie Elévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;

□ V.R.D ;

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de à hauteur de Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC

4.Allotissement

Ces travaux sont en un (0)1 lot unique

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur

6.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEBASE EXERCICE 2025, et financé à hauteur de Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

7.Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du maire d'Ebebda

8.Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu au Service des marchés de la Mairie d' Ebebda dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de vingt mille FCFA (25 000 francs) à la recette municipale d'Ebebda

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire d'Ebebda

au plus tard le 06/02/2025 à 12 Heures et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R-CE/D-LK/C-EBEBDA/CIPM/2025 DU 08/01/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKA, COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de trois (03) mois pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11.Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Consultation. Elles devront obligatoirement dater de trois (03) mois au plus précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Consultation. Elles devront obligatoirement dater de trois (03) mois au plus précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle se tiendra le 06/02/2025 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ebebda, dans la salle des actes de la Mairie d'Ebebda.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

14- a) Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants

- 1- Dossier Administratif incomplet et/ou non conforme 48h après l'ouverture des plis ;
- 2- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des

offres;

3- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées ; (la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

4- offre financière incomplète ;

5- Omission totale dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE, SDPU) ;

6- Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels ;

7- Absence de la visite de site signée sur l'honneur avec prises de vue (photos) ;

b- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA;

2- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels;

3- Références de l'entreprise ;

4- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux;

5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure)

6- L'expérience du personnel d'encadrement ;

NB. La qualification technique s'obtient après satisfaction des 80% des critères essentiels sus-listés. Les entreprises catégorisées produiront dans leurs offres techniques une copie de leur attestation de catégorisation conforme délivrée par le MINMAP et seront par conséquent exemptes des critères 1 ; 2, 3 ; 6 .

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Ebebda attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante, et jugée conforme au Dossier d'appel d'offres

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dès publication du présent avis de consultation à la Mairie d'Ebebda

YAOUNDE Le 08-01-2025

Le MAIRE
MANGA BESSALA